



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Difficultés économiques rencontrées par le secteur du loisir indoor

Question écrite n° 32429

Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur les difficultés que rencontrent les acteurs du loisir *indoor* depuis leur fermeture entre le 15 mars 2020 et le 22 juin 2020. Si, malgré les aides (fonds de solidarité, activité partielle, ...) leurs situations financières se sont nettement détériorées pendant cette fermeture, le pire est à venir tant la reprise d'activité est trop lente pour amortir les effets de la fermeture, payer les charges et rattraper les retards. En effet, depuis début juillet 2020, l'activité n'a pu reprendre qu'à hauteur de 30 % des chiffres habituels et l'ouverture se fait chaque jour à perte. Le secteur souffre notamment de l'absence totale de soutien des assureurs qui ont refusé la prise en charge, même partielle, de la perte d'exploitation, mais aussi des bailleurs qui ont, dans les deux tiers des cas, refusé d'annuler les loyers durant cette longue période de fermeture. De plus le contexte sanitaire, qui impose certaines règles et gestes barrières, pénalise fortement ce secteur d'activité qui s'exerce exclusivement en intérieur. À ce titre, il lui demande si des mesures spécifiques sont à l'étude pour les acteurs du loisir *indoor*, qui risquent pour beaucoup de mettre la clef sous la porte si leur capacité de remboursement ne peut s'améliorer dans les semaines à venir.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32429

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 septembre 2020](#), page 6404

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)